

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec une attention particulière de votre interpellation sur l'avenir des Hortillonnages. Votre constat rejoint une conviction profonde que nous portons avec notre collectif : ce site de 300 hectares, joyau unique de notre patrimoine, est aujourd'hui en danger.

Depuis de trop nombreuses années, la municipalité sortante a transformé les Hortillonnages en un simple produit d'appel touristique, sans boussole environnementale ni vision de long terme. Cette politique de la communication fragilise l'écosystème, sature les accès et, plus grave encore, fait reposer l'entretien du site sur les seuls propriétaires et associations, sans soutien public à la hauteur des enjeux climatiques et d'érosion. Par ailleurs, la dimension nourricière, avec les productions agricoles et maraîchères, nous semble avoir été négligée alors que c'est l'une des fonctions historiques et majeures de ce site façonné par l'homme.

Notre ambition est claire : passer d'une gestion au coup par coup à un projet de territoire qui protège, partage et valorise.

Dans un premier temps, il faut agir vite, notamment sur l'entretien des canaux et des rieux, en mobilisant davantage de moyens, notamment avec l'Association Syndicale.

A plus long terme, notre proposition est de travailler ensemble à la création d'un Parc Naturel Régional (PNR) dédié aux Hortillonnages et à la vallée de la Somme :

1. Inverser le rapport de force : l'action publique ne doit plus être une simple spectatrice publicitaire. Le PNR permet de mobiliser des financements croisés (Région, État, Europe) pour soutenir massivement les travaux de curage et de renforcement des berges, soulageant ainsi les propriétaires.



- 2.Réguler le tourisme : nous voulons un tourisme de « sensibilisation » et non de « consommation ». La charte du PNR permettra de définir des jauge, de protéger les zones de nidification et de transformer la visite en un véritable parcours d'éducation à la biodiversité.
- 3.Sanctuariser le foncier : contre la pression immobilière et la dénaturation du site, le PNR garantit une protection pérenne de ces 300 hectares comme zone humide d'intérêt majeur et permettra d'intervenir favorablement sur le modèle économique des maraîchers en régulant et en maîtrisant le coût du foncier agricole.

Les Hortillonnages ne sont pas une carte postale. C'est un écosystème vivant, un rempart contre les îlots de chaleur et un lien social précieux. L'amateurisme des dernières années doit laisser place à une autorité publique qui assume ses responsabilités.

Je reste disponible pour vous rencontrer prochainement pour discuter du projet de PNR et discuter des mesures d'urgence que vous préconisez.

Frédéric Fauvet - candidat à la Mairie d'Amiens, collectif Pour Amiens

